Envoyé en préfecture le 01/04/2025Reçu en préfecture le 01/04/2025Publié le 07/04/2025

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune: SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET: 25770381900017

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES MELUN VAL DE SEINE

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY (3)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Publié le

 $\mathsf{ID}: 077\text{-}257703819\text{-}20250324\text{-}202503_02\text{-}\mathsf{DE}$

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9
II - Présentation générale	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15
III - Adoption du CA	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	y
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	44
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	45

Envoyé en préfecture le 01/04/2025 SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MER Reçu en préfecture le 01/04/2025 B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Publié le B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements B3.1 - Etat des provisions constituées Sans Objet B3.2 - Etalement des provisions Sans Objet B4 - Etat des charges transférées Sans Objet B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Objet Sans Objet 47 B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus Sans Objet B7.3 - Etat des emprunts garantis B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 49 B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B7.6 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet B7.8 - Autres engagements donnés Sans Objet B7.9 - Autres engagements reçus Sans Objet B8.1.1 - Concours attribués à des tiers Sans Objet B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes Sans Objet B9 - Etat du personnel 50 B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Sans Objet B11.1 - Liste des organismes de regroupement Sans Objet B11.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées 54 B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties 55 B13 - Opérations liées aux cessions 56 B14 - Etat des travaux en régie 57 B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement 59 B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 60 C - Annexes budgétaires C1.1 - Equilibre budgétaire 61 C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 63 C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 64 C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Objet C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Objet D - Autres éléments d'information D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble 66 D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement 67 D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement 68 D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine Sans Objet D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées 69 D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties 70 D4 - Gestion des fonds européens Sans Objet D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet D6 - Actions de formation des élus Sans Objet D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes Sans Objet D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement Sans Objet D9 - Identification des flux croisés Sans Objet D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 71 D11 - Décisions en matière de taux 73 D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement 74 D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement 75 D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 77 D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 78 D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse Sans Objet D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail Sans Objet

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MER LENVOYÉ EN PRÉFECTURE le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE/

Publié le

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

	Envoyé en préfecture le 01/04/2025			
	Reçu en préfecture le 01/04/2025			
_	Publié le			
_	ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE			

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1484

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	316.8	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	299.84	
3	Dépenses d'équipement brut / population	15.42	
4	Encours de dette / population (2) (3)	47.7	
5	DGF / population	0	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	68.39 %	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	110.6229 %	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	5.14 %	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	15.9086 %	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-5.65 %	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE: MODALITES DE VOTE DU BUDGET

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

I - L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement: 0%
- Investissement: 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

⁽³⁾ Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

⁽⁴⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

⁻ semi budgétaire ;

⁻ budgétaire par délibération N°... du ...

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
Mandats émis Titres émis		Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	508 516,44	460 272,59	60 722,77	A1 12 478,92
Investissement	44 409,37	21 003,62	(2) -20 121,66	A2 -43 527,41
Dont 1068		20 121,66		
Fonctionnement	464 107,07	439 268,97	(3) 80 844,43	A3 56 006,33

	RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR		0,00	III + IV	B1 0,00
Investissement	I	0,00	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	12 478,92
Investissement	A2 + B2	-43 527,41
Fonctionnement	A3 + B3	56 006,33

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

I - INFORMATIONS GENERALES **EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES**

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVI	ESTISSEMENT – TOTAL	(I) 0,00	
018	RSA	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00	
011	Charges à caractère général (4)	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
016	APA	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges spécifiques (4)	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

I – INFORMATIONS GENERALES **EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES**

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 0,00	
018	RSA	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	
74	Dotations et participations (4)	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	
013	Atténuations de charges (4)	0,00	
016	APA	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits spécifiques (4)	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

II – PRESENTATION GENERALE VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

	ı		
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 464 107,07	G 439 268,97
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 44 409,37	н 21 003,62
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	(si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 20 121,66 (si déficit)	(si excédent)
		=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 528 638,10	=G+H+I+J 541 117,02
	Section de fonctionnement	Е 0,00	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	F 0,00	0,00
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	0,00
	Section de fonctionnement	= A + C + E 464 107,07	G = G + I + K 520 113,40
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B + D + F 64 531,03	= H + J + L 21 003,62
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 528 638,10	G+H+I+J+K+L 541 117,02

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Publié le ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

II - PRESENTATION GENERALE **EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT**

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(v compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA		
018		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	22 584,43	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	22 584,43	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	881,96
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	21 824,94	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		21 824,94	881,96
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	44 409,37	н 881,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	/// 0,00	ıv 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	44 409,37	II + IV	881,96

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	20 121,66	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	20 121,66

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	64 531,03	II + IV + VI + VII	21 003,62
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-43 5	527,41	

- (1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.
- (2) Sauf 165, 166 et 16449.
- (3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (4) En recettes, sauf 1068.
- (5) En recettes, détail du 138.
- (6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (8) $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

II - PRESENTATION GENERALE EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDAT	S EMIS	TITRES E	EMIS
	OPERATIONS REEL	LES ET MIXTES	
011 Charges à caractère général (1)	134 251,22	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	70 367,15
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	317 402,20	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
<i>、,</i>		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	368 698,86
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	8 400,28	8 400,28 75 Autres produits de gestion courante (1)	
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	460 053,70	Total recettes de gestion des services	439 066,72
66 Charges financières	4 053,37	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	202,25
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	l 464 107,07	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 439 268,97

OPERATIONS D'ORDRE (2)					
042 Opérations ordre transf. entre	0,00	042 Opérations ordre transf. entre	0,00		
sections (3)		sections (3)			
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00		
section		section			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00		

TOTAL DES DEPENSES DE	I + III	404 407 07	TOTAL DES RECETTES DE	II + IV	420,000,07
l'EXERCICE	1 + 111	464 107,07	L'EXERCICE	11 + 10	439 268,97

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	002 Résultat de fonctionnement reporté V 0,00 002 Résultat de fonctionnement reporté				80 844,43

TOTAL DES DEPENSES DE LA	1. 111. 17	404 407 07	TOTAL DES RECETTES DE LA	11 + 1\/ + \/1	500 440 40
SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	464 107,07	SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 + 10 + 01	520 113,40

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	56 006,33

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ DF 042 = RI 040; RF 042 = DI 040; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

II - PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE - DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

		Onéretione réelles (4)		TOTAL Déclicé
	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	21 824,94	0,00	21 824,94
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	22 584,43	0,00	22 584,43
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	44 409,37	0,00	44 409,37

20 121,66	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	134 251,22		134 251,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	317 402,20		317 402,20
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	8 400,28	0,00	8 400,28
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	4 053,37	0,00	4 053,37
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	464 107,07	0,00	464 107,07

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MER | Envoyé en préfecture le 01/04/2025

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

II - PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	881,96	0,00	881,96
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	881,96	0,00	881,96

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N	20 121,66

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	70 367,15		70 367,15
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	368 698,86		368 698,86
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,71	0,00	0,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	202,25	0,00	202,25
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	439 268,97	0,00	439 268,97

Pour information R002 Résultat positif reporté 80 844,43
--

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MER / Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	Pour information, réalisations	Pour information, réalisations
	T0741	(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	au 31/12 (1)	(2)	gérées dans le cadre d'une AP	gérées hors AP
040	TOTAL	55 824,94	44 409,37	0,00	11 415,57	0,00	44 409,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 000,00	22 584,43	0,00	6 415,57	0,00	22 584,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	34 000,00	22 584,43	0,00	11 415,57	0,00	22 584,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	21 824,94	21 824,94	0,00	0,00		21 824,94
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses financières	21 824,94	21 824,94	0,00	0,00	0,00	21 824,94
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	55 824,94	44 409,37	0,00	11 415,57	0,00	44 409,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
	information : D001 Solde cution négatif reporté	20 121,66					
	des dépenses estissement cumulées	75 946,60	64 531,03	0,00	11 415,57	0,00	44 409,37

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Page 18

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	75 946,60	21 003,62	0,00	54 942,98
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		32 000,00	0,00	0,00	32 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 521,66	21 003,62	0,00	518,04
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total de	es recettes financières	21 521,66	21 003,62	0,00	518,04
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	53 521,66	21 003,62	0,00	32 518,04
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	22 424,94			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total de	es recettes d'ordre	22 424,94	0,00		22 424,94
Pour inf	formation : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total de	es recettes d'investissement cumulées	75 946,60	21 003,62	0,00	54 942,98

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Page 20

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1) TOTAL		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
		55 824,94	44 409,37	0,00	11 415,57	0,00	44 409,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 000,00	22 584,43	0,00	6 415,57	0,00	22 584,43
212	Agencements et aménagements de terrains	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	4 000,00	3 785,00	0,00	215,00	0,00	3 785,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	18 000,00	17 841,43	0,00	158,57	0,00	17 841,43
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	958,00	0,00	-958,00	0,00	958,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	34 000,00	22 584,43	0,00	11 415,57	0,00	22 584,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	21 824,94	21 824,94	0,00	0,00		21 824,94
1641	Emprunts en euros	21 824,94	21 824,94	0,00	0,00		21 824,94
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses financières	21 824,94	21 824,94	0,00	0,00	0,00	21 824,94
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Recu en préfecture le 01/04/2025

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour Publié leation, réalisations de 1990	Pour information, 9-20250324-202503_02-DE
		(, , , ,		J = (=)	(6)	dans le cadre d'une AP	1015 AT
Total des d	dépenses réelles	55 824,94	44 409,37	0,00	11 415,57	0,00	44 409,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
,	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SI	RP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025	
	III – ADOPTION DU CA	Publié le	
Ì	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE	

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

4	Envoyé en préfecture le 01/04/2025					
	Reçu en préfecture le 01/04/2025					
	Publié le	III				

III – ADOPTION DU CA	Publié le	00050004 000500 00 DE
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	ID: 077-257703819-	20250324-202503_02-DE
SECTION DINVESTISSEMENT — DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIFEMENT		AZ.Z

Cet état ne contient pas d'information.

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	4
--	---

24	Envoyé en préfecture le 01/04/2025				
	Reçu en préfecture le 01/04/2025				
	Publié le				

III – ADOPTION DU CA	Publié le		
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	ID: 077-257703819-	20250324-202503_02-DE	l
SECTION DINVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		AZ.J	i

Cet état ne contient pas d'information.

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	75 946,60	21 003,62	0,00	54 942,98
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes d'équipement	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 521,66	21 003,62	0,00	518,04
10222	FCTVA	1 400,00	881,96	0,00	518,04
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	20 121,66	20 121,66	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des rece	ettes financières	21 521,66	21 003,62	0,00	518,04
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes réelles	53 521,66	21 003,62	0,00	32 518,04
021	Virement de la section de fonctionnement	22 424,94	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des rece	ettes d'ordre	22 424,94	0,00		22 424,94

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

2100	ANDDEZEL	OLIA MADE ALLY	OT MEDY D.D.	/B # E = 7\	OIDD ANDDEZEI	OLIANDEALLY OF MEDV	04 0004
SIKP	ANDREZEL	CHAMPEAUX	SI MERY R.P.I.	(IVI5/)	- SIRP ANDREZEL	CHAMPEAUX ST MERY	- CA - 2024

Publié le

Publié le

ID : 077-257703819-20250324-202503_02-DE

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi	Pour information, réalisations gérées dans	Pour information, réalisations gérées hors
		(5 5			uu • // != (!)	(2)	le cadre d'une AE	AE
	TOTAL	534 450,43	464 107,07	0,00	0,00	70 343,36	0,00	464 107,07
011	Charges à caractère général (3)	152 949,96	134 251,22	0,00	0,00	18 698,74	0,00	134 251,22
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	339 522,16	317 402,20	0,00	0,00	22 119,96		317 402,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	15 000,00	8 400,28	0,00	0,00	6 599,72	0,00	8 400,28
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses de gestion des es	507 472,12	460 053,70	0,00	0,00	47 418,42	0,00	460 053,70
66	Charges financières	4 053,37	4 053,37	0,00	0,00	0,00		4 053,37
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00	0,00			500,00		0,00
Total d	es dépenses financières	4 553,37	4 053,37	0,00	0,00	500,00		4 053,37
Total d	es dépenses réelles	512 025,49	464 107,07	0,00	0,00	47 918,42	0,00	464 107,07
023	Virement à la section d'investissement	22 424,94	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	22 424,94	0,00			22 424,94		0,00
		-					•	
	formation : 002 Déficit de nnement reporté de N-1	0,00						
	· ·							
Total	des dépenses de fonctionnement cumulées	534 450,43	464 107,07	0,00	0,00	70 343,36	0,00	464 107,07

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Publié le

Reçu en préfecture le 01/04/2025

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis			(2)
	TOTAL	453 606,00	439 268,97	0,00	0,00	14 337,03
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	85 000,00	70 367,15	0,00	0,00	14 632,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	367 506,00	368 698,86	0,00	0,00	-1 192,86
75	Autres produits de gestion courante (3)	500,00	0,71	0,00	0,00	499,29
Total d	les recettes de gestion des	453 006,00	439 066,72	0,00	0,00	13 939,28
service	es					
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	600,00	202,25			397,75
Total d	es recettes financières	600,00	202,25	0,00	0,00	397,75
Total d	es recettes réelles	453 606,00	439 268,97	0,00	0,00	14 337,03
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total d	es recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent	80 844,43		
de fonctionnement reporté de N-1			

Total	des	recettes	de	534 450,43	520 113,40	0,00	0,00	14 337,03
fonction	nnement	cumulées						

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

Publié le

| D : 077-257703819-20250324-202503_02-DE

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	534 450,43	464 107,07	0,00	0,00	70 343,36	0,00	464 107,07
011	Charges à caractère général (4)	152 949,96	134 251,22	0,00	0,00	18 698,74	0,00	134 251,22
6041	Achats d'études	0,00	3 646,97	0,00	0,00	-3 646,97	0,00	3 646,97
6042	Achats de prestations de services	45 000,00	36 215,16	0,00	0,00	8 784,84	0,00	36 215,16
60611	Eau et assainissement	3 000,00	3 233,55	0,00	0,00	-233,55	0,00	3 233,55
60612	Énergie - Électricité	6 000,00	4 931,54	0,00	0,00	1 068,46	0,00	4 931,54
60613	Chauffage urbain	0,00	10 006,83	0,00	0,00	-10 006,83	0,00	10 006,83
60621	Combustibles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	3 000,00	1 500,85	0,00	0,00	1 499,15	0,00	1 500,85
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	3 987,10	0,00	0,00	512,90	0,00	3 987,10
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	4 719,70	0,00	0,00	-2 719,70	0,00	4 719,70
60636	Vêtements de travail	600,00	343,48	0,00	0,00	256,52	0,00	343,48
6064	Fournitures administratives	1 000,00	2 280,09	0,00	0,00	-1 280,09	0,00	2 280,09
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	6 601,00	0,00	0,00	5 399,00	0,00	6 601,00
6068	Autres matières et fournitures	600,00	475,86	0,00	0,00	124,14	0,00	475,86
61521	Entretien terrains	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	27 688,09	0,00	0,00	-27 688,09	0,00	27 688,09
6156	Maintenance	14 000,00	11 889,43	0,00	0,00	2 110,57	0,00	11 889,43
6161	Multirisques	1 900,00	1 724,00	0,00	0,00	176,00	0,00	1 724,00
618	Divers	1 000,00	1 119,03	0,00	0,00	-119,03	0,00	1 119,03
623	Pub., publications, relations publiques	999,96	313,83	0,00	0,00	686,13	0,00	313,83
624	Transports biens, transports collectifs	5 000,00	587,00	0,00	0,00	4 413,00	0,00	587,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 400,00	12 787,55	0,00	0,00	-6 387,55	0,00	12 787,55
627	Services bancaires et assimilés	350,00	200,16	0,00	0,00	149,84	0,00	200,16
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	339 522,16	317 402,20	0,00	0,00	22 119,96		317 402,20
6218	Autre personnel extérieur	7 000,00	3 936,89	0,00	0,00	3 063,11		3 936,89
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 500,00	4 070,90	0,00	0,00	-570,90		4 070,90
6411	Personnel titulaire	173 022,16	177 686,20	0,00	0,00	-4 664,04		177 686,20
6413	Personnel non titulaire	50 000,00	41 117,93	0,00	0,00	8 882,07		41 117,93
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	105 000,00	90 590,28	0,00	0,00	14 409,72		90 590,28

SIRP ANDREZEI	CHAMPEAUX ST MERY R.F	P.I. (M57) - SIRP ANDREZEI	CHAMPFAUX ST ME	RY - CA - 2024
OIN ANDINEZEE	CHAMILEAGA OF MERTINA	(18157	<i>)</i> - OIKI ANDKEZEE	OLIANII LAGA GI INL	NI - OA - 2027

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi	Publié le formation, ID: 1077-257703819-20	Pour information,
(1)		(Br + DM + NAK N-I)	mandats emis	rattaonees	au 31/12 (2)	(3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
6470	Autres charges sociales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	15 000,00	8 400,28	0,00	0,00	6 599,72	0,00	8 400,28
65311	Indemnités de fonction	6 000,00	5 333,03	0,00	0,00	666,97	0,00	5 333,03
65313	Cotisations de retraite	500,00	226,20	0,00	0,00	273,80	0,00	226,20
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	6 000,00	2 841,05	0,00	0,00	3 158,95	0,00	2 841,05
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	dépenses de gestion des services	507 472,12	460 053,70	0,00	0,00	47 418,42	0,00	460 053,70
66	Charges financières	4 053,37	4 053,37	0,00	0,00	0,00		4 053,37
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 053,37	4 053,33	0,00	0,00	0,04		4 053,33
6688	Autres	0,00	0,04	0,00	0,00	-0,04		0,04
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00	0,00			500,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	500,00	0,00			500,00		0,00
Total des c	charges financières et spécifiques	4 553,37	4 053,37	0,00	0,00	500,00		4 053,37
Total des d	dépenses réelles	512 025,49	464 107,07	0,00	0,00	47 918,42	0,00	464 107,07
023	Virement à la section d'investissement	22 424,94						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	dépenses d'ordre	22 424,94	0,00			22 424,94		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 077-257703819-20250324-202503_02-DE

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	453 606,00	439 268,97	0,00	0,00	14 337,03
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	85 000,00	70 367,15	0,00	0,00	14 632,85
7067	Redev. services périscolaires et enseign	85 000,00	69 298,83	0,00	0,00	15 701,17
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	1 068,32	0,00	0,00	-1 068,32
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	367 506,00	368 698,86	0,00	0,00	-1 192,86
744	FCTVA	200,00	230,31	0,00	0,00	-30,31
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	3 500,00	2 706,58	0,00	0,00	793,42
74741	Participation communes membres du GFP	360 000,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	359 999,97	0,00	0,00	-359 999,97
74758	Participation autres groupements	3 806,00	3 806,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	1 956,00	0,00	0,00	-1 956,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	500,00	0,71	0,00	0,00	499,29
75888	Autres	500,00	0,71	0,00	0,00	499,29
Total des recet	ttes de gestion des services	453 006,00	439 066,72	0,00	0,00	13 939,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	600,00	202,25			397,75
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	600,00	202,25			397,75
Total des recet	ttes réelles	453 606,00	439 268,97	0,00	0,00	14 337,03
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	ttes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalis

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

	010 1 022 (0)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	Publié le	; le 01/04/2025
EZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envoyé en préfecture	

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

Emprunts et dettes à l'origine du contrat Taux initial Possibilité														
	Date Date du Type de Taux												Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					350 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					350 000,00									
00031542611	CREDIT AGRICOLE S A	06/05/2006	2006-12-06	05/03/2007	150 000,00	F		4,060	4,060	EURO	Т	X Autres	N	A-1
00031542611	CREDIT AGRICOLE S A	06/05/2006	2006-12-06	05/03/2007	150 000,00	F		4,060	4,060	EURO	Т	X Autres	N	A-1
72151774937	CREDIT AGRICOLE S A	22/09/2008	2008-10-14	14/01/2009	50 000,00	F		5,440	5,440	EURO	Т	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

							Emprunts et de	ttes à l'origi	ne du contrat				Publié le		225
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	ux initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profi	ID : 077-257703819-	de rembour- sement anticipé	2503_02-DE Caté- gorie d'em- prunt (8)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									O/N	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
emprunts (total) (9) 1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00 350 000,00										

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

IV ANDEVEO	ID . 011-231103618	7-20230324-202303_02-DL	
IV – ANNEXES		IV	П
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2	٦

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunts e	et dettes au 31/12/N					
Nature							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprèsdes établissements financiers(Total)		0,00		69 881,72					21 824,94	4 053,33	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		69 881,72					21 824,94	4 053,33	0,00	0,00
00031542611	N N	0,00	A-1 A-1	15 000,00 40 170,71 14 711,01	2,00 3,25 4,00	F F		4,060 4,970 5,440	7 500,00 11 117,72 3 207,22	799,31 2 343,96 910,06	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
72151774937 1643 Emprunts en devises (total)	19	0,00	A-1	0,00	4,00	٢		5,440	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024

Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025

						Emprunts e	et dettes au 31/12/N				Publié I	е	
Nature							Taux d'intérêt	_		Annuité de l'	≭Dr¢i077	7-257703819-202503	24-202503_02-DE
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'i (16)	intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
dettes assimilés (Total)													
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		69 881,72					21 824,94	4	1 053,33	0,00	0,00

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 01/04/2025

61.3

Publié le

IV - ANNEXES

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	,			,	,	,		,						
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

IV - ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	69 881,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

-

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Année nobilisa profil d'a de l'em	tion et amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ctéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité de	e l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

s	RP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envoyé en préfecture le 0)1/04/2025	
		Reçu en préfecture le 01/	/04/2025	
	IV – ANNEXES	Publié le	IV	
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE I	ID : 077-257703819-2025	DI./	

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			Du résidu anr				Tau	x (2)			Nom	ninal	et péric	ortissement odicité de sement (6)			Annuité payée dar a li	ns l'exercice (s'il y eu)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	é Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dù au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

IV - ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME DI. 077-257703819-20250324-202503_02-DE

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

				i .	
REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de		ont
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	

Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de
				l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envoyé en préfecture le 01/04/2025
	Reçu en préfecture le 01/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILLAN	ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

	mobilis d'amoi	nnée de sation et profil rtissement de nprunt (1)	Objet de	Organisme prêteur ou	Montant	Capital	Durée 	Périodi- cité des rem-		Taux initia	al		oyen consi l'année (6)		Catégorie	Indices ou devises		garantie au cours e l'exercice
Désignation du bénéficiaire	Année	Profil	l'emprunt garanti	chef de file	initial	restant dû au 31/12/N		bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	d'emprunt (7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Vale	ır en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	25 878,27
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	25 878,27
Recettes réelles de fonctionnement	II	439 268,97

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	5,89
--	------	------

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,89	0,89	0,89	0,00	0,89	
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	С	0,00	0,89	0,89	0,89	0,00	0,89	
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,01	4,84	5,85	4,56	1,29	5,85	
Adjoint technique territorial Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	CC	0,01 1,00	3,95 0,89	3,96 1,89	2,67 1,89	1,29 0,00	3,96 1,89	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,89	0,89	0,89	0,00	0,89	
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	С	0,00	0,89	0,89	0,89	0,00	0,89	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1,01	6,62	7,63	6,34	1,29	7,63	

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

B9

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - FTAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	1	MUNERATION (3)	CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	332-14	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	С	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				313,34		
sans grade ou sans emploi	Α	PM	0	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	Α	PM	0	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	Α	PM	1027	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	Α	PM	348	0,00	A Autres	Α
sans grade ou sans emploi	Α	PM	0	313,34	A Autres	A
TOTAL GENERAL				313,34		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS: Médico-social. MT : Médico-technique. SP: Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation. POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-1°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucur fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-10: Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10: Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11: Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-350: Modalitée particulières : recrutament sans conceurs narcourus narcourus d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicae (CGFP art. L.326 et L.352).

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet. 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex :

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SI	RP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envoyé en préfecture l	e 01/04/2025	
		Reçu en préfecture le	01/04/2025	
	IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ĺ	B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	ID: 077-257703819-20	0250324-202503_02-DE	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			22 963,43	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			22 963,43	0,00	
27/05/2024	SECHE LINGE	2188-2024-01	379,00	0,00	0
27/05/2024	SECHE LINGE	2188-2024-01	-379,00	0,00	0
27/05/2024	SECHE LINGE	2188-2024-01	379,00	0,00	0
27/05/2024	SECHE LINGE	2188-2024-01	379,00	0,00	0
12/07/2024	TALEAU NUMERIQUE	2183-2024-01	3 353,00	0,00	0
09/09/2024	TABLE ELEM - T4 T6	2184-2024-01	7 547,40	0,00	0
09/09/2024	TABLE MATER - T1 T3	2184-2024-02	2 044,18	0,00	0
09/09/2024	CHAISE MATER - T1 T3	2184-2024-03	6 837,36	0,00	0
09/09/2024	DESSERTE 3 PORTES	2184-2024-04	902,00	0,00	0
17/10/2024	IMPRIMANTE CANON MF655CDW	2183-2024-02	432,00	0,00	0
17/10/2024	ENSEMBLE CHAISE ET BUREAU HERGON	2184-2024-05	510,49	0,00	0
30/11/2024	REFRIGERATEUR ELECTROLUX	2188-2024-02	579,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envoyé en préfecture le 01/04/2025
· · ·	Reçu en préfecture le 01/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le ID : 077-257703819-20250324-202503 02-DE
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envoyé en préfecture le 01/04/2025
	Reçu en préfecture le 01/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le ID : 077-257703819-20250324-202503_02-DE
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	1 0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

⁽³⁾ Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAU	(ST MERY - CA - 2024 Envo	oyé en préfecture le	01/04/2025	
	Reçu	cu en préfecture le 0	1/04/2025	
	Publi	olié le		
IV	ANNEVEC	077-257703819-20	250324-202503_02-DE	
IV -	ANNEXES		IV	
B – ANNEXES PATRIMONIAL	.ES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		B14	

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	439 268,97
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU **COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS			
Article (1)				
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		
016	АРА	0,00		
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges spécifiques	0,00		
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
	TOTAL GENERAL 0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU **COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

B15.2

B15.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	510,49
2184	Mobilier	510,49
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équiper	ment (1 ligne par opération)	
Opérations pour com	pte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	510,49
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	510,49

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

SI	RP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MER	Envoyé en préfecture Reçu en préfecture le		
	IV – ANNEXES	Publié le ID : 077-257703819-	IV 20250324-202503_02-DE	
	ANNEXES BUDGETAIRES FOULLIBRE BUDGETAIRE		C1 1	

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-20 121,66
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-20 121,66

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	20 121,66
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-20 121,66
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	21 824,94	21 824,94	0,00	21 824,94
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	23 824,94	881,96	0,00	881,96
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 000,00	-20 942,98	0,00	-20 942,98
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-20 121,66			-20 121,66
Affectation au 1068 (C)	20 121,66	20 121,66		20 121,66
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte	e III + Solde IV)			-20 942,98

⁽¹⁾ BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Mandats et titres émis

 $[\]textit{(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle}\\$

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MER

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

 $\mathsf{ID}: 077\text{-}257703819\text{-}20250324\text{-}202503_02\text{-}\mathsf{DE}$

SIRP ANDREZEL CHAN	MPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envoyé en préfecture le 01/04/2025		
		Reçu en pré	éfecture le 01/04/2025	
	IV – ANNEXES	Publié le	IV	
	C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	ID: 077-257	7703819-20250324-202503_02-DE	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTAL	ES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	21 824,94	I 21 824,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		21 824,94	21 824,94
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	21 824,94	21 824,94
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transfe	erts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envo
	Reçu

		61.3	
	טו : 077-2	57703819-20250324-202503_02-DE	
_	Publié le	11/7	
	Reçu en p	oréfecture le 01/04/2025	
	Envoyé e	n préfecture le 01/04/2025	

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

A=1 (4)		Crédits de l'exercice	Diallandana
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESS	SOURCES PROPRES) = a + b	23 824,94	III 881,96
Ressources propr	es externes de l'année (a)	1 400,00	881,96
10222	FCTVA	1 400,00	881,96
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		22 424,94	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 424,94	0,00

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025
IV – ANNEXES	Publié le ID : 077-257703819-20250324-202503_02-DE
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

s	INT ANDREZEE CHAMI EACK ST MERT R.I. I. (MST) - SIRT ANDREZEE CHAMI EACK ST MERT - CA - 2024	Envoyé en préfectu	eture le 01/04/2025 re le 01/04/2025	
	IV – ANNEXES	Publié le	19-20250324-202503 02-DE	
	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	10.011-2311030	D1.2.2	

S	SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024		Envoyé en préfecture le 01/04/2025	
		Reçu en préfectu	re le 01/04/2025	
	IV – ANNEXES	Publié le	19-20250324-202503 02-DE	
	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	15.077-2377030	D1.2.3	

Publié le

Reçu en préfecture le 01/04/2025

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – EN TREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

IV - ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – DONTIES DONTIES DONTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

IV - ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

. 20001111111011712				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	75 946,60	44 409,37	0,00	31 537,23
RECETTES	75 946,60	21 003,62	0,00	54 942,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	534 450,43	464 107,07	0,00	70 343,36
RECETTES	534 450,43	439 268,97	0,00	95 181,46

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	75 946,60	44 409,37	0,00	31 537,23
RECETTES	75 946,60	21 003,62	0,00	54 942,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	534 450,43	464 107,07	0,00	70 343,36
RECETTES	534 450,43	439 268,97	0,00	95 181,46

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

	ID . 077-237703619-20230324-202303_02-DL		
IV – ANNEXES	IV		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10		

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	75 946,60	44 409,37	0,00	31 537,23
RECETTES	75 946,60	21 003,62	0,00	54 942,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	534 450,43	464 107,07	0,00	70 343,36
RECETTES	534 450,43	439 268,97	0,00	95 181,46
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	610 397,03	508 516,44	0,00	101 880,59
TOTAL GENERAL DES RECETTES	610 397,03	460 272,59	0,00	150 124,44

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	es ressources	<u>. </u>					
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les perm	is de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certif véhicules	icats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de pétroliers (1)	consommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transp	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'o	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	u droit d'octroi de mer auxquels nums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départemen	tale des ressources	'				'	
Taxe d'aménagen	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité	foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la conso	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remo montagne	ntées mécaniques des zones de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources	· —				· ——-	
TFPB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation	sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

D12.1

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2) Montant				
Remboursement d'em	prunts et dettes assimilées	0,00			
Acquisitions d'immob	ilisations	0,00			
Opérations d'équipem	ent (1 ligne par opération)	0,00			
Autres dépenses éven	tuelles	0,00			
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
Total des dépenses d'ordre		0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
Souscription d'emprunt	s et dettes assimilées	0,00		
Dotations et subvention	s reçues	0,00		
Autres recettes éventue	lles	0,00		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00		
	Total des recettes réelles	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00		
	Total des recettes d'ordre	0,00		
	TOTAL GENERAL	0,00		

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024	Envoyé en préfecture le 01/04/2025		
	Reçu en pré	fecture le 01/04/2025	
IV – ANNEXES	Publié le	703819-20250324-202503 02-DE	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	10.077-257	D12.2	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges spécifiques	0,00		
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
Total des dépenses d'ordre		0,00		
	TOTAL GENERAL	0,00		

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Recettes issues de la TE	OM	0,00			
Dotations et participatio	ns reçues	0,00			
Autres recettes de fonct	ionnement éventuelles	0,00			
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00			
75	Autres produits de gestion courante	0,00			
76	Produits financiers	0,00			
77	Produits spécifiques	0,00			
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00			
013	Atténuations de charges	0,00			

SIRP ANDREZEL CHAMP	PEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY - CA - 2024		Envoyé en préfecture le 01/04/2025	
			Reçu en préfecture le 01/04/2025	_
	RECETTES (1)		Publié le	
Article (2)	Libellé (2)		ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE	
	Total des recettes réelles		0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		Ì
	Total des recettes d'ordre		0,00	Ĭ

0,00

TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

SI	RP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MEI	Envoyé en préfecture le 01/04/20 Reçu en préfecture le 01/04/202		
	IV – ANNEXES	Publié le ID : 077-257703819-20250324-2	02503 02-DE	
	ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERV		D13.1	

D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

SIRP ANDREZEL CHAMPEAUX ST MERY R.P.I. (M57) - SIRP ANDREZEL CHAMPE Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 077-257703819-20250324-202503_02-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents : 6 Nombre de suffrages exprimés : 7

VOTES:

Pour: 6 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 10/03/2025

Présenté par JEAN PIERRE HOLVOET PRESIDENT (1), A CHAMPEAUX, le 24/03/2025

Délibéré par l'assemblée LE COMITE SYNDICAL (2), réunie en session ORDINAIRE A CHAMPEAUX, le 24/03/2025 Les membres de l'assemblée délibérante LE COMITE SYNDICAL (2),(3),

001. Jean-Pierre HOLVOET	
002. Bruno REMOND	3.2
003. Joël MARTINEZ	Ship.
004. Candice BOYER	3/
006. Nadège DEWANCKER / V.S. LAGUS-BAGET	15
007. Stéphane HUBERT	fult
008. Pascal KUBIAK	
009. Véronique LANGRY	they .
010. Hervé CISNAL	

Certifié exécutoire par JEAN PIERRE HOLVOET PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/04/2025, et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.